



NEWS

L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES SIMPLIFIÉ ET ÉLARGI - JANVIER 2023

À partir du 1er janvier 2023, les conditions d'accès des particuliers aux déchèteries communautaires sont facilitées : extension et harmonisation des horaires, création de pôles géographiques et ouverture durant certains jours fériés.

Publié le 02 janvier 2023

Avoir au moins une déchèterie ouverte près de chez soi est l'ambition portée par la **Communauté Urbaine GPSEO** afin d'améliorer la qualité de ses services de proximité en renforçant l'offre aux usagers.

Pour simplifier l'accès aux déchèteries et améliorer ce service de proximité, dix sites gérés par GPS&O sont regroupés en trois pôles selon une logique géographique :

- Achères / Conflans-Sainte-Honorine / Orgeval / Les Mureaux ;
- Aubergenville / Épône / Gargenville ;
- Limay / Mantes-la-Jolie / Mantes-la-Ville.

Au sein de chacun de ces secteurs, une déchèterie à minima est ouverte du lundi au dimanche inclus, assurant ainsi une continuité de service 7j/7 et une proximité pour les usagers. Afin d'élargir les horaires, neuf des dix déchèteries de GPS&O ouvriront le dimanche matin dès le 1er janvier 2023. Elles seront dorénavant également accessibles les jours fériés, à l'exception des 25 décembre, 1er janvier et 1er mai.

DES HORAIRES IDENTIQUES POUR TOUTES LES DÉCHÈTERIES

Les horaires, qui varient selon la saison, sont homogénéisés à l'échelle du territoire. Les déchèteries sont accessibles :

- > Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) : 9h-12h et 13h30-17h ;
- > Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre) : 9h-12h et 13h30-18h.

Pour rappel, les **habitants du territoire ont déjà accès gratuitement à l'ensemble des déchèteries**, quelle que soit leur domiciliation, sans limite de volume ou de nombre de passages.

Ces nouvelles mesures appliquées dès le **1er janvier 2023** visent à améliorer la qualité de service, simplifier les pratiques et élargir les possibilités d'apports volontaires.

Les déchèteries jouent un rôle essentiel en faveur du tri et du recyclage et donc de la valorisation des déchets en ressources.

Pour rappel, les derniers dépôts doivent se faire impérativement quinze minutes avant l'heure de fermeture annoncée.



RAPPEL DU MODE D'EMPLOI

- > **Pièces à présenter** : carte d'accès ou pièce d'identité + 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- > **Véhicules autorisés** : PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) limité à 3,5 tonnes et hauteur à 1,90 m. Utilisation de bennes basculante interdite.

➤ **Déchets autorisés :**

- Les métaux
- Les papiers et cartons
- Les textiles
- Les gravats
- Les végétaux
- Le bois
- Les déchets industriels banals (DIB)
- Les pneus de véhicules légers déjantés, non déchirés (4 pneus maximum par dépôt uniquement à la déchèterie des Closeaux à Mantes-la-Jolie)

- Les déchets encombrants
- Les emballages en verre
- Les déchets électriques et électroniques (DEEE)
- Les radiographies argentiques
- Les cartouches d'encre, les déchets diffus spécifiques tels que peintures, vernis, teintures, colles, détergents, graisses et hydrocarbures souillés...

Attention : certaines déchèteries n'acceptent pas tous les déchets.

Pour rappel, depuis le 3 mai, tous les habitants des soixante-treize communes de GPS&O ont accès aux douze déchèteries du territoire, quel que soit leur lieu de résidence.

Achères :

- Mardi : 14h – 17h
- Mercredi, jeudi et samedi : 9h – 12h et 14h – 17h
- Vendredi : 10h – 12h et 14h – 17h

Aubergenville :

- Lundi : 9h – 12h
- Mercredi et vendredi : 14h – 17h
- Samedi : 10h – 12h et 15h – 19h
- Dimanche : 10h – 12h

Conflans-Sainte-Honorine :

- > Lundi, jeudi, vendredi et samedi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- > Dimanche : 9h – 12h

Epône :

- > Lundi et mercredi : 14h – 17h
- > Samedi : 9h – 12h et 14h – 17h
- > Dimanche : 9h – 12h

Gargenville :

- > Lundi et samedi : 9h – 12h et 14h – 17h
- > Mercredi et vendredi : 14h – 17h
- > Dimanche : 9h – 12h

Les Mureaux :

- > Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h30 – 12h et 13h30 – 16h30
- > Samedi : 9h30 – 12h et 13h30 – 17h

Limay :

- > Lundi, jeudi et vendredi : 14h – 18h
- > Mercredi : 9h – 12h et 14h – 18h
- > Samedi : 9h – 18h
- > Dimanche : 9h – 12h

Mantes-la-Ville :

- > Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h – 12h et 13h – 18h
- > Samedi : 9h – 18h
- > Dimanche : 9h – 12h

Orgeval :

- > Lundi, mercredi et vendredi : 13h – 18h
- > Samedi : 9h – 12h et 13h – 18h
- > Dimanche : 9h – 12h

Rappel des jours et horaires d'ouverture des déchèteries de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine (horaires inchangés)

Carrières-sous-Poissy :

- > Lundi : 10h - 12h et 14h - 17h30
- > Mercredi : 14h - 18h
- > Vendredi : 10h - 12h et 14h - 18h
- > Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h
- > Dimanche : 9h - 12h et 14h - 16h45

Triel-sur-Seine :

- > Lundi : 13h30 - 17h30
- > Mercredi et vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
- > Samedi : 9h - 17h
- > Dimanche : de 9h à 12h

Plus d'informations sur

[gpseo.fr \(https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/maitrise-des-dechets/decheteries-et-ressourceries/decheteries-passage-aux-0\)](https://gpseo.fr/https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/maitrise-des-dechets/decheteries-et-ressourceries/decheteries-passage-aux-0)

N° Infos déchets : 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.